

**RAPPORT DU BUREAU DU CCP  
SUR LA SITUATION DU  
FINANCEMENT DE L'ONUSIDA  
SUR LA BASE DES  
RECOMMANDATIONS DE  
L'ÉQUIPE SPECIALE INFORMELLE  
MULTIPARTITE**

**Rapport préparé par le Bureau du  
CCP**

**Autres documents relatifs à ce point de l'ordre du jour :**

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA- Stratégie de mobilisation des ressources (2022-2026) ONUSIDA/PCB (51) /CRP1

Report of the UNAIDS Structured Funding Dialogue ONUSIDA/PCB (51)/CRP2

**Mesures à prendre au cours de la présente réunion : le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

Voir les points de projet de décision dans les paragraphes ci-dessous :

46. *Prendre note* du rapport du Bureau du CCP et accueillir avec satisfaction le travail et les recommandations de l'Équipe spéciale informelle multipartite sur la situation du financement de l'ONUSIDA, tels qu'approuvés par le Bureau du CCP.

47. *Reconnaître* les efforts de la Directrice exécutive, conjointement avec le COC, et les progrès accomplis depuis la 50<sup>ème</sup> réunion du CCP dans la mise en œuvre de mesures et de solutions urgentes pour atténuer le risque de déficit immédiat du financement de base de l'UBRAF, y compris le développement d'une Stratégie ambitieuse de mobilisation des ressources du Programme conjoint.

48. En s'appuyant sur les travaux de l'Équipe spéciale, demande au Bureau du CCP de créer un groupe de travail du CCP pour soutenir la Directrice exécutive dans la mise en œuvre des recommandations présentées dans le rapport du Bureau (PCB (51)/22.33)

49. Demande à la Directrice exécutive de :

a. Poursuivre la mise en œuvre des recommandations sur la situation du financement de l'ONUSIDA formulées par le Bureau du CCP sur la base des recommandations de l'Équipe spéciale informelle multipartite ;

b. Dresser un rapport au CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA lors de la 52<sup>ème</sup> réunion du CCP, notamment sur les résultats du groupe de travail du CCP et les défis restants pour garantir un financement complet de l'UBRAF

**Implications financières pour la mise en œuvre des décisions :** aucune

## Contenu

<b>Résumé analytique :</b> .....	<b>4</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>Une mise à jour de la situation du financement du Programme conjoint</b> .....	<b>6</b>
<b>Travail de l'Équipe spéciale et examen des recommandations de l'Équipe spéciale par le bureau du CCP</b> .....	<b>9</b>
<b>Faire face à la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022 - 2023 : Les recommandations et options de l'Équipe spéciale et les actions de suivi à ce jour</b> .....	<b>9</b>
Les fluctuations monétaires .....	9
Co-investissement au Fonds mondial et au Programme conjoint .....	10
Des efforts urgents de mobilisation des ressources pour combler le déficit budgétaire immédiat .....	11
<b>Les recommandations de l'Équipe spéciale et les options pour un financement durable du Programme conjoint</b> .....	<b>11</b>
Rendre permanentes les augmentations de fin d'année de l'aide des membres du CCP à l'ONUSIDA .....	12
Adoucissement des fluctuations monétaires pour réduire le risque de perte de fonds à long terme .....	12
Co-investissement du Programme conjoint de l'ONUSIDA et du Fonds mondial .....	12
Accroître l'engagement des Coparrainants dans la mobilisation d'un financement complet pour l'UBRAF .....	13
Mobilisation de fonds auprès du secteur privé .....	13
Fonds de contrepartie des pays du Programme .....	14
<b>Dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA</b> .....	<b>14</b>
Actions clés pour mettre en œuvre les recommandations de l'Équipe spéciale telles qu'approuvées par le Bureau du CCP .....	15
<b>Conclusion</b> .....	<b>16</b>
<b>Points de décision proposés</b> .....	<b>16</b>
<b>Annexe 1</b> .....	<b>17</b>
<b>Annexe 2</b> .....	<b>20</b>
<b>Annexe 3</b> .....	<b>27</b>

## Résumé analytique :

1. L'ONUSIDA est confronté à une crise financière qui menace sa capacité à mener des efforts pour mettre en œuvre pleinement et efficacement la Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA. Après plusieurs exercices biennaux au cours desquels le financement de base du Programme conjoint n'a pas atteint les montants budgétisés, le déficit de financement est devenu particulièrement grave en 2022, avec un financement annuel qui devrait être inférieur de 58 millions de dollars US au financement intégral du Cadre unifié de budget, des résultats et de responsabilisation (UBRAF) (et de 35 milliards de dollars US au financement de base minimum). Les fluctuations volatiles des taux de change, qui ont fortement diminué la valeur en dollars des contributions au Programme conjoint, ont été un facteur important du déficit de financement de 2022.
2. À l'heure où des efforts accrus sont nécessaires pour remédier aux inégalités et aux lacunes de la riposte qui ralentissent les progrès dans l'éradication du SIDA, la crise de financement de l'ONUSIDA présente des conséquences potentiellement désastreuses pour la riposte au SIDA dans son ensemble. À titre d'exemple, le manque à gagner de l'ONUSIDA pourrait compromettre le succès des fonds mis à la disposition des pays par le biais du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial), qui compte essentiellement sur le Programme conjoint pour l'appui technique nécessaire afin de garantir que les subventions liées au VIH sont fiables, qu'elles ont une stratégie optimale et qu'elles sont mises en œuvre efficacement pour atteindre les résultats escomptés.
3. Reconnaissant la menace sérieuse que représente la crise de financement, le Conseil de Coordination du Programme (CCP), lors de sa 50<sup>ème</sup> réunion, a demandé au Bureau du CCP de réunir d'urgence une Équipe spéciale informelle multipartite afin de définir les options et de formuler des recommandations pour faire face à la crise de financement immédiate ainsi qu'au défi à plus long terme d'assurer un financement durable du Programme conjoint. L'Équipe spéciale, coprésidée par la Tunisie et les États-Unis d'Amérique, a tenu cinq réunions hybrides, de juillet à novembre 2022. Au cours de ces réunions, l'Équipe spéciale a reçu des examens périodiques de la situation financière du Programme conjoint, a demandé des analyses financières pour éclairer son travail et a examiné la stratégie actualisée de mobilisation des ressources du Programme conjoint pour 2022 - 2026. En juillet 2022, le groupe de travail a soumis une première série de recommandations visant à résoudre la crise de financement immédiate, qui ont été approuvées par le Bureau du CCP. Ce rapport résume l'étendue des recommandations de l'Équipe spéciale, couvrant à la fois la crise immédiate et les options de financement durable.
4. Les options et recommandations de l'Équipe spéciale pour combler les déficits de ressources du Programme conjoint sont résumées à l'**Annexe 1**. Les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate sont les suivantes :
  - Actions visant à protéger le Programme conjoint des effets des fluctuations monétaires ;
  - Exploitation de la valeur ajoutée unique du Programme conjoint pour le Fonds mondial en encourageant le co-investissement entre le Fonds mondial et le Programme conjoint ; et
  - Garantie de la solidarité et de l'engagement du CCP, en encourageant les membres du Conseil à exercer un devoir de diligence envers le Programme conjoint par l'augmentation de leurs contributions volontaires (de 1 million de

dollars US pour les membres du Conseil des pays à revenu élevé et moyen supérieur et de 500 000 dollars US pour les membres du Conseil des pays à revenu faible et moyen inférieur).

5. Pour assurer un financement durable du Programme conjoint, l'Équipe spéciale recommande les actions suivantes :
  - Encourager les membres du CCP à rendre permanentes les contributions de fin d'année renforcées proposées en 2022 ;
  - Encourager les donateurs à conclure des accords de financement pluriannuels avec l'ONUSIDA, dans le but de gérer efficacement et à long terme les fluctuations monétaires et d'améliorer ainsi la fiabilité et la stabilité des ressources du Programme conjoint ;
  - Tirer davantage parti de la relation du Programme conjoint avec le Fonds mondial en (a) encourageant les donateurs à verser des contributions équilibrées aux deux organisations, en mettant particulièrement l'accent sur la mobilisation des financements de l'ONUSIDA des donateurs qui apportent actuellement des contributions substantielles au Fonds mondial mais des contributions minimales au Programme conjoint, et (b) recherchant diverses formes de contributions financières au Programme conjoint de la part du Fonds mondial ;
  - Renforcer l'engagement des Coparrainants dans le soutien à la mobilisation des ressources pour le financement intégral de l'UBRAF ;
  - Intensifier la mobilisation des ressources en ciblant le secteur privé ; et
  - Encourager les pays du Programme à évaluer les investissements de base du Programme conjoint dans les pays.
6. L'Équipe spéciale a déterminé que ces options et recommandations, prises ensemble, offrent des voies prometteuses pour mobiliser des fonds pour le Programme conjoint. La pleine réalisation du potentiel de ces options et recommandations nécessitera une mise en œuvre intelligente et efficace de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint de 2022 - 2026 ainsi que l'engagement actif et la solidarité de l'ensemble du CCP.

## Introduction

7. Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA, lors de sa [50<sup>ème</sup> réunion](#) en juin 2022, a demandé au Bureau de convoquer d'urgence une Équipe spéciale informelle multipartite composée de membres du CCP, d'observateurs, de Coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes afin d'étudier les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate pour l'exercice biennal 2022 - 2023. Le CCP a demandé au Bureau de faire rapport à l'ensemble du CCP par voie électronique avant le 30 juillet 2022 sur les résultats et les recommandations de ces discussions. Le CCP a en outre demandé au Bureau de se servir de l'Équipe spéciale informelle multipartite pour élaborer des recommandations, avant le Dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA à la fin du mois d'octobre 2022 et pour les soumettre à l'examen du CCP lors de sa réunion plénière de décembre 2022, en vue d'un financement durable basé sur le volontariat pour le Programme conjoint.
8. Ce rapport du Bureau du CCP résume les recommandations et les options pour faire face à la crise de financement du Programme conjoint. Après une mise à jour de la situation du financement du Programme conjoint et une description de la façon dont l'équipe spéciale a entrepris son travail, le rapport décrit les recommandations et les options pour faire face à la crise de financement immédiate ainsi que les mesures prises par le Secrétariat et l'Équipe spéciale pour mettre en œuvre ces recommandations. Le rapport identifie également les recommandations et les options de l'Équipe spéciale pour mobiliser un financement durable basé sur le volontariat pour le Programme conjoint (**Annexe 2**).
9. Comme l'explique ce rapport, pour faire face à la crise de financement immédiate et mobiliser un financement complet et durable pour l'UBRAF, le Conseil d'administration, le Programme conjoint et le Secrétariat devront s'engager activement et s'approprier les responsabilités de mobilisation des ressources. La mise en œuvre prompte et complète de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint est essentielle. Le financement complet et fiable de l'UBRAF doit s'appuyer sur le plaidoyer des personnes vivant avec le VIH, des communautés et de la société civile. Il est particulièrement important que les conseils et secrétariats de l'ONUSIDA et du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) collaborent de toute urgence pour résoudre la situation de financement du Programme conjoint, qui menace la capacité de l'ONUSIDA à soutenir les pays et à garantir une mise en œuvre fiable des subventions du Fonds mondial.

## Une mise à jour de la situation du financement du Programme conjoint

10. Le Cadre unifié pour le budget, les résultats et la responsabilité (UBRAF) 2022-2026, approuvé par le CCP lors de sa 49<sup>ème</sup> réunion, prévoit un budget pour le Programme conjoint de 210 millions de dollars US en financement annuel, dont 187 millions de dollars US en financement de base. L'UBRAF définit 10 domaines de résultats et 10 résultats stratégiques (avec des résultats clairs assortis d'indicateurs pour l'ONUSIDA), explicitement liés à la Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA qui catalysera l'action nécessaire pour mettre fin aux inégalités liées au VIH, comblera les lacunes dans la riposte et contribuera à ce que la riposte mondiale soit en bonne voie à l'horizon 2025 pour mettre fin au VIH en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. L'UBRAF fournit le cadre opérationnel pour la contribution du Programme conjoint à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA entérinée par le CCP lors de sa 48<sup>ème</sup> réunion.

11. Depuis que le CCP a été informé lors de sa 50<sup>ème</sup> réunion, la situation du financement de l'ONUSIDA s'est davantage détériorée. Au 1<sup>er</sup> novembre 2022, le Programme conjoint avait mobilisé 126,9 millions de dollars US dans le financement de base de l'UBRAF, avec un certain nombre de contributions escomptées de donateurs fiables encore en suspens. L'ONUSIDA estime qu'il ne recevra en 2022 que 150 millions de dollars US de contributions de base, ce qui laisserait le Programme conjoint à 37 millions de dollars US en dessous de l'objectif de financement de base et 60 millions de dollars US en dessous du budget approuvé de 210 millions de dollars US. De nombreuses organisations multilatérales sont aux prises avec une dynamique similaire, car les effets persistants de la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et l'escalade de la crise de la dette se conjuguent pour exercer des pressions considérables sur de nombreuses entités mondiales.
12. Le facteur le plus important de la détérioration de la situation financière du Programme conjoint a sans doute été la volatilité des taux de change en raison de la guerre en Ukraine et de l'augmentation nette de la valeur du dollar américain. En octobre 2022, l'ONUSIDA a subi une perte de 22 millions de dollars US en raison des taux de change (par rapport à juin 2021). En fait, les 10 principaux donateurs de l'UBRAF de base en 2021 ont tous maintenu ou augmenté le niveau de leurs contributions à l'UBRAF 2022 en monnaie nationale, mais les fluctuations monétaires ont réduit la valeur en dollars de ces contributions.
13. La situation actuelle reflète la poursuite de tendances à plus long terme, puisque le financement de base de l'UBRAF est resté en dessous des niveaux budgétisés pendant plusieurs exercices biennaux. En 2021, les montants mobilisés s'élevaient à 70,8 % de l'objectif de mobilisation des ressources de l'UBRAF.
14. En réponse au manque de financement, l'ONUSIDA a pris des mesures pour faire plus avec moins. L'ONUSIDA continue de mettre en œuvre un modèle opérationnel affiné, dans le but de déployer les ressources humaines et financières là où elles sont le plus nécessaires, de redynamiser le travail au niveau des pays et de contribuer à la cohérence et à l'efficacité à l'échelle du système des Nations Unies. L'alignement organisationnel a réduit les coûts de personnel, d'accélérer la relocalisation du personnel plus près des personnes que nous servons et d'optimiser l'utilisation efficace des ressources limitées. L'ONUSIDA a étendu ses bureaux multi-pays, en particulier dans les endroits où la charge du VIH est moindre. Tirant parti des possibilités offertes par la réforme en cours des Nations Unies, l'ONUSIDA s'associe au système des coordonnateurs résidents avec de nouvelles approches, notamment en intégrant des conseillers en matière de VIH dans les bureaux régionaux de coordination dans cinq endroits stratégiques. L'ONUSIDA a mis en œuvre un gel des embauches et pris des mesures qui ont permis de réduire les frais de déplacement.
15. Toutefois, ces mesures d'économie ne suffisent pas à elles seules à résoudre l'ampleur et la profondeur de la crise financière. Le manque criant de financement de l'UBRAF a confronté le Programme conjoint à des choix difficiles et a mis en péril la capacité de l'ONUSIDA à atteindre les objectifs et les cibles fixés dans l'UBRAF. En raison de la crise de financement, le Secrétariat a retenu une partie de l'allocation de cette année aux Coparrainants, ce qui, bien que nécessaire dans la situation financière actuelle, a inévitablement diminué la capacité des Coparrainants au niveau mondial. Après l'échec du monde à atteindre les objectifs de l'Initiative Fast-Track 2020, l'UBRAF et la Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA sur laquelle il est basé reconnaissent tous deux la nécessité d'une action encore plus importante et plus intensive pour réduire les inégalités liées au VIH et mettre la réponse sur les rails. L'incapacité à financer intégralement l'UBRAF et la poursuite de la détérioration de la situation financière du

Programme conjoint mettent en péril la capacité de ce dernier à poursuivre et à intensifier son rôle vital dans la riposte mondiale au SIDA.

16. Alors que le financement de base a diminué depuis 2015, le financement hors budget de base mobilisé par le Secrétariat a augmenté, passant de 40 millions de dollars US en 2014 à 73,5 millions de dollars US en 2021 (Voir Figure 1). Bien que l'augmentation de la disponibilité de financement hors budget de base ait permis de soutenir des programmes importants dans divers pays et contextes épidémiques, ces financements ne peuvent se substituer à des financements de base prévisibles et durables. Le financement de base soutient les forces reconnues du Programme conjoint : leadership, plaidoyer, partenariats, pouvoir de rassemblement, informations stratégiques (y compris le suivi mondial des progrès), mobilisation communautaire, coordination des Nations Unies (y compris par le biais des équipes conjointes des Nations Unies sur le SIDA pour la mise en œuvre dans les pays), gouvernance inclusive et responsabilité mutuelle et l'épine dorsale de l'administration et du fonctionnement de l'organisation. Les financements hors budget de base fluctuent considérablement d'une année à l'autre et sont généralement affectés à des fins spécifiques. Les financements hors budget de base reçus par le Secrétariat sont souvent étroitement affectés aux priorités spécifiques des donateurs, mais l'ONUSIDA prend des mesures pour s'assurer qu'ils sont alignés sur les orientations stratégiques et les résultats des produits de l'UBRAF. Ces financements sont rarement mis à la disposition des Coparrainants. La combinaison de la baisse du financement de base et de l'augmentation du financement complémentaire met en danger le caractère unique de l'ONUSIDA en tant que Programme conjoint.

## Graphique 1

### How much? Core and Non-Core Funding

UNAIDS Revenue 2015-2021 (core and non-core) USD



Note: The Non Core funding received is aligned to the UBRAF.

## Travail de l'Équipe spéciale et examen des recommandations de l'Équipe spéciale par le bureau du CCP

17. S'inspirant des expériences précédentes du Secrétariat dans la mise en place des équipes de travail, le [Bureau du CCP de l'ONUSIDA, le 28 juin 2022](#) a élaboré un mandat (**Annexe 3**) et lancé un appel à candidatures auprès des différents groupes constitutifs et des partenaires externes possédant une expertise et une expérience en matière de collecte de fonds. À la suite de l'appel ouvert à candidatures, le Bureau du [CCP de l'ONUSIDA](#) a sélectionné 18 membres pour participer à l'Équipe spéciale informelle multipartite équilibrée sur le plan géographique et en termes de genre. ([Notices biographiques des membres de l'Équipe spéciale](#))
18. L'Équipe spéciale a tenu cinq réunions virtuelles – la première le 15 juillet 2022 et la dernière le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Au cours de ses cinq réunions, l'Équipe spéciale a reçu des mises à jour sur la situation financière de l'ONUSIDA ainsi que des rapports sur l'élaboration de la Stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint 2022 - 2026. Lors de sa première réunion, l'Équipe spéciale a élu le Dr Mohamed Chakroun de Tunisie et Mme Julia Martin des États-Unis d'Amérique (USA) comme co-présidents. L'Équipe spéciale a approuvé ses [modalités de travail](#).
19. Les deux premières réunions de l'Équipe spéciale se sont concentrées sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate du Programme conjoint. Le 28 juillet 2022, le [Bureau du CCP](#) a publié un rapport résumant les recommandations et les options de l'Équipe spéciale pour faire face à la crise de financement immédiate. Lors des réunions suivantes, l'Équipe spéciale a suivi ses recommandations pour faire face à la crise de financement immédiate et a également élaboré des recommandations et des options pour un financement durable à plus long terme du Programme conjoint. Le CCP a examiné les recommandations de l'Équipe spéciale le 10 novembre 2022 et a finalisé ce rapport, qui reflète l'approbation par le Bureau du CCP des étapes d'action décrites dans ce rapport.

## Faire face à la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022 - 2023 : Les recommandations et options de l'Équipe spéciale et les actions de suivi à ce jour

20. Dans son rapport intérimaire du 28 juillet sur la crise de financement immédiate, l'Équipe spéciale a défini, et le Bureau du CCP a approuvé, des options sur trois séries de questions. Après la publication du rapport intérimaire, les coprésidents de l'Équipe spéciale ont travaillé avec le Secrétariat pour donner suite à ces options.

### Les fluctuations monétaires

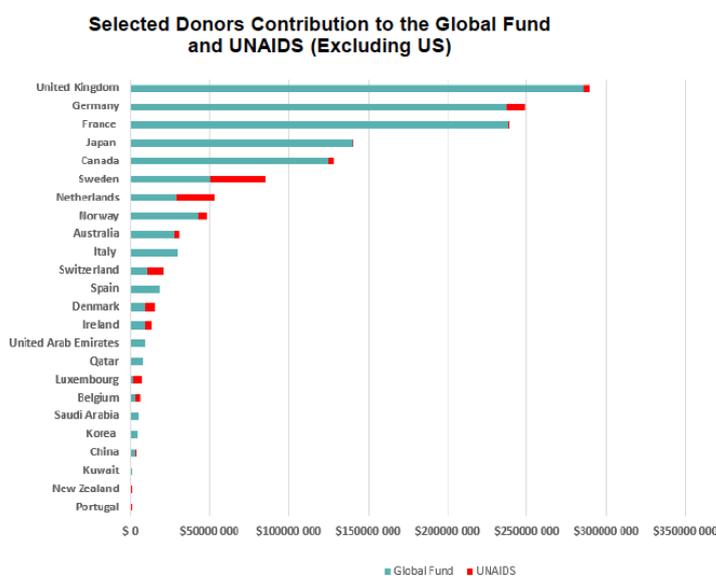
21. Pour compenser et se protéger contre les pertes futures de contributions au Programme conjoint liées aux fluctuations monétaires, l'Équipe spéciale a défini et le CCP a approuvé deux recommandations. La première consiste à demander aux gouvernements d'augmenter les contributions de 2022 et 2023 au Programme conjoint avec des fonds équivalents à la perte de fonds résultant des variations du taux de change. En outre, l'Équipe spéciale a recommandé au Secrétariat de mettre en place un protocole d'accord avec les donateurs pour s'assurer que les contributions à l'ONUSIDA sont versées en utilisant des taux de change préférentiels (déterminés par chaque donateur).

22. Suite au rapport intérimaire du Bureau du CCP du 28 juillet, le Secrétariat a engagé des conversations avec de nombreux donateurs concernant la faisabilité de ces options. Aucune de ces options n'est susceptible de générer un financement supplémentaire substantiel en 2022, car la plupart des donateurs ont déjà versé leurs contributions et il serait difficile de modifier des contributions déjà finalisées. Cependant, l'Équipe spéciale a déterminé et le Bureau du CCP a convenu que ces options devraient guider les efforts de mobilisation des ressources à partir de 2023.

### **Co-investissement au Fonds mondial et au Programme conjoint**

23. Bien que le Fonds mondial soit fortement dépendant de l'appui technique de l'ONUSIDA, les contributions de la plupart des donateurs aux deux organisations sont rarement liées. En effet, un certain nombre de grands donateurs du Fonds mondial, dont certains participent au CCP (soit en tant que membres du conseil d'administration, soit en tant que membres de groupes représentés au CCP), versent des contributions minimales à l'ONUSIDA.
24. Le Bureau du CCP a approuvé la recommandation de l'Équipe spéciale selon laquelle le Secrétariat devrait encourager les annonces simultanées des donateurs concernant le co-investissement dans le Programme conjoint. Lors de la reconstitution du Fonds mondial cette année, un certain nombre de donateurs ont expressément lié leurs promesses de dons au Fonds mondial au soutien à l'ONUSIDA. Le Programme conjoint a bénéficié d'une grande visibilité lors de divers événements associés à la reconstitution du Fonds mondial, ce qui a permis de rehausser le profil de l'ONUSIDA parmi les donateurs.
25. En outre, l'Équipe spéciale a recommandé aux gouvernements de prendre des mesures immédiates pour garantir des contributions proportionnelles au Fonds mondial et au Programme conjoint. Pour donner suite à cette recommandation, le Secrétariat a entrepris des analyses comparant le pourcentage du financement global du Fonds mondial et du Programme conjoint par les différents donateurs.

### **Graphique 2**



Total Donor Contributions to the Global Fund and UNAIDS (excluding US) based on 2021 Data.

26. Une analyse séparée compare le pourcentage de financement de chaque donateur au Programme conjoint avec leur contribution évaluée à l'Organisation mondiale de la santé (voir Figure 3). Conformément à l'accent mis dans la nouvelle Stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint pour 2022 - 2026 sur des propositions de valeur convaincantes, l'Équipe spéciale a souligné l'importance d'un récit clair et convaincant concernant la valeur ajoutée de l'ONUSIDA pour le succès du Fonds mondial.

[Support pour la [Figure 3](#)]

### **Des efforts urgents de mobilisation des ressources pour combler le déficit budgétaire immédiat**

27. Conformément à la compréhension commune des devoirs des conseils d'administration, l'Équipe spéciale a convenu que les membres du CCP ont le devoir de veiller à la solvabilité et à la durabilité du Programme conjoint. L'Équipe spéciale a souligné l'importance d'une approche de « partage équitable » pour le financement du Programme conjoint. À un moment de péril financier pour le Programme conjoint, l'Équipe spéciale a déterminé que les membres du CCP pouvaient faire plus pour répondre à la crise de financement immédiate.
28. Le Bureau du CCP a approuvé la recommandation de l'Équipe spéciale selon laquelle chacun des 11 membres donateurs du CCP ainsi que les membres individuels à revenu élevé des groupes de donateurs du CCP devraient augmenter leur engagement volontaire envers l'ONUSIDA de 1 million de dollars US. L'Équipe spéciale a également recommandé de demander aux 11 États membres du CCP à revenu faible ou moyen inférieur de contribuer à hauteur de 500 000 dollars US au Programme conjoint.
29. Suite à ces recommandations, les coprésidents de l'Équipe spéciale se sont joints à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA pour envoyer des lettres aux missions permanentes à Genève de ces pays, demandant ces augmentations des contributions volontaires. Des lettres similaires sont envoyées aux États membres qui appartiennent aux circonscriptions du CCP mais ne siègent pas au CCP lui-même. Le Secrétariat et les co-présidents de l'Équipe spéciale sont actuellement engagés dans des conversations avec différents donateurs afin de plaider pour ces contributions supplémentaires de fin d'année. Le Bureau du CCP a recommandé que la Directrice exécutive envoie des lettres de demande de financement de fin d'année à tous les États membres des Nations Unies.

### **Les recommandations de l'Équipe spéciale et les options pour un financement durable du Programme conjoint**

30. L'Équipe spéciale a élaboré une série de recommandations pour soutenir le financement à plus long terme du Programme conjoint, dans le but d'assurer la pérennité de l'ONUSIDA. Après avoir examiné et fourni des commentaires sur les recommandations de l'Équipe spéciale, le Bureau du CCP a approuvé les recommandations suivantes et invite l'ensemble du CCP à en discuter lors de sa 51<sup>ème</sup> réunion en décembre 2022.

Rendre permanentes les augmentations de fin d'année de l'aide des membres du CCP à l'ONUSIDA

31. L'Équipe spéciale a recommandé que les augmentations urgentes du soutien des membres du CCP par le biais de la collecte de fonds de fin d'année en 2022 soient rendues permanentes. Cela augmenterait effectivement la contribution habituelle des donateurs à l'ONUSIDA, aiderait à réduire le déficit de financement à long terme et contribuerait à un financement complet de l'UBRAF tout au long de la période couverte par l'actuelle Stratégie mondiale de lutte contre le SIDA (2022 - 2026).

Adoucissement des fluctuations monétaires pour réduire le risque de perte de fonds à long terme

32. L'Équipe spéciale a recommandé de poursuivre les efforts pour encourager les donateurs à conclure des accords de financement pluriannuels avec l'ONUSIDA. Les options pour une période pluriannuelle pertinente comprennent le cycle stratégique de l'ONUSIDA ou le cycle de reconstitution du Fonds mondial. En accord avec ses recommandations de faire face aux crises de financement dans le long terme, l'Équipe spéciale a recommandé à l'ONUSIDA de conclure un Protocole d'accord avec les donateurs pour l'utilisation de taux de change préférentiels ou d'autres mesures avec de tels accords pluriannuels pour aplanir les effets des fluctuations monétaires. Une fois cette recommandation approuvée par l'ensemble du CCP, il est recommandé que la Directrice exécutive adresse des demandes officielles à tous les donateurs de l'ONUSIDA pour qu'ils concluent des accords pluriannuels avec des dispositions monétaires préférentielles.

### **Co-investissement du Programme conjoint de l'ONUSIDA et du Fonds mondial**

33. Comme le Programme conjoint joue un rôle clé dans le succès du Fonds mondial, le groupe de travail a convenu que le Programme conjoint devrait tirer parti de cette relation pour générer des fonds supplémentaires pour l'UBRAF. Une option à cet égard est de demander aux donateurs du Fonds mondial qui réservent actuellement une partie de leur allocation au Fonds pour les besoins d'assistance technique (par exemple, l'Australie, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique) d'allouer en priorité une partie de ces fonds au Programme conjoint en tant que fournisseur d'assistance technique aux pays. Reconnaisant que le statut des réserves techniques est fluide et évolutif, l'Équipe spéciale a encouragé le Secrétariat à collaborer avec les Coparrainants sur la manière de mieux positionner le Programme conjoint pour ces conversations, et de déterminer qui pourrait être le mieux placé pour prendre la tête de ces discussions. Pour les donateurs du Fonds mondial qui ne disposent pas actuellement d'une réserve technique dans le cadre de leur contribution au Fonds, l'Équipe spéciale a recommandé que ces donateurs s'engagent à ce que les fonds du Programme conjoint soient spécifiquement utilisés pour soutenir les pays bénéficiaires de subventions du Fonds mondial à un niveau proposé équivalent à au moins 5 % de leur contribution annuelle au Fonds mondial.
34. L'Équipe spéciale a également défini plusieurs options pour faire évoluer la relation entre le Programme conjoint et le Fonds mondial, dans le but d'assurer la viabilité à long terme du Programme conjoint en tant que contributeur essentiel au succès du Fonds mondial. L'Équipe spéciale a recommandé que l'ONUSIDA entame des

discussions avec le Fonds mondial au sujet d'un nouveau mécanisme ou d'un nouvel arrangement de financement entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA afin de mobiliser au moins 31 millions de dollars US de nouveaux fonds pour le Fonds de base de l'UBRAF.

35. Une autre option consiste à développer un nouveau mécanisme ou arrangement de financement entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA qui dirige les fonds vers le soutien des allocations nationales pour des activités spécifiques d'appui technique de l'ONUSIDA dans le cadre de l'UBRAF. Toutefois, une autre option consiste à développer un mécanisme de financement par lequel le Fonds mondial agirait en tant que garant pour s'assurer que l'UBRAF est entièrement financé chaque année, garantissant ainsi la capacité du Programme conjoint à soutenir le succès du Fonds mondial.
36. L'Équipe spéciale a recommandé que la Directrice exécutive de l'ONUSIDA devrait engager directement des discussions avec le Directeur exécutif du Fonds mondial avant le CCP de décembre afin d'explorer les options possibles pour un financement supplémentaire de l'UBRAF de base. Étant donné que les changements proposés dans la relation entre le Programme conjoint et le Fonds mondial nécessiteraient des décisions du conseil d'administration du Fonds mondial, l'Équipe spéciale a convenu que les progrès dans la mise en œuvre de ces recommandations nécessiteront en fin de compte des communications directes entre les conseils d'administration des deux organisations.

Accroître l'engagement des Coparrainants dans la mobilisation d'un financement complet pour l'UBRAF

37. Bien que la mobilisation du financement de base pour l'UBRAF relève principalement de la responsabilité du Secrétariat, l'Équipe spéciale a noté qu'il existe des ressources substantielles et de bonnes pratiques de collecte de fonds au sein du système des Nations Unies dans son ensemble, dans lesquelles le Programme conjoint devrait puiser. Compte tenu de la variation de la taille des budgets des Coparrainants et de la complexité du financement de base dans de nombreuses agences des Coparrainants, le groupe de travail a encouragé les Coparrainants à accéder à leurs budgets centraux et à leurs mécanismes de mobilisation des ressources pour répondre à l'allocation de base des Coparrainants dans le cadre de l'UBRAF. L'Équipe spéciale a également encouragé le Secrétariat et les Coparrainants à s'engager dans des efforts conjoints de collecte de fonds sur tous les marchés.

### **Mobilisation de fonds auprès du secteur privé**

38. L'Équipe spéciale s'est félicitée du fait que la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint pour 2022 - 2026 donne spécifiquement la priorité à l'intensification des travaux de mobilisation des ressources auprès des fondations privées et que le Secrétariat prend des mesures pour accroître sa capacité organisationnelle à rechercher les fondations donatrices. L'Équipe spéciale a encouragé la mise en œuvre complète et efficace de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint et a recommandé au Secrétariat d'adopter une approche holistique du secteur philanthropique, notamment des approches stratégiques des fondations qui sont basées dans le Sud et qui donnent la priorité aux dons au Sud. Si certaines parties du secteur privé et de l'industrie sont à même d'être des donateurs inacceptables pour le Programme conjoint en vertu du [Cadre d'engagement avec les](#)

[acteurs non étatiques](#) de l'Organisation mondiale de la santé, l'Équipe spéciale a souligné qu'il existe également de nombreuses entreprises socialement responsables qui devraient être prioritaires dans les efforts de collecte de fonds de l'ONUSIDA. L'Équipe spéciale a particulièrement souligné l'importance d'encourager les partenariats spécifiques du secteur privé au niveau national.

### **Fonds de contrepartie des pays du Programme**

39. L'Équipe spéciale a recommandé au Programme conjoint d'approcher les pays du Programme, d'une manière stratégique et ciblée, pour obtenir un soutien national correspondant ou d'autres formes de soutien renforcé pour les investissements de base de l'ONUSIDA dans ces pays. L'Équipe spéciale a noté qu'il existait un précédent pour cette approche, le Kazakhstan égalant actuellement les investissements du programme de l'ONUSIDA dans le pays. Une approche potentiellement prometteuse consisterait à positionner le Programme conjoint comme un courtier pour la mobilisation de ressources provenant de diverses sources pour une mise en œuvre fiable des plans nationaux des Nations Unies.

### **Dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA**

40. Pour finaliser le présent rapport au CCP, le Bureau du CCP a tenu compte des résultats du Dialogue hybride sur le financement structuré de l'ONUSIDA du 3 novembre 2022, qui a attiré plus de 150 participants, membres du CCP, donateurs et autres parties prenantes du VIH. Un rapport sur les travaux du Dialogue sur le financement structuré a été fourni au CCP en tant que document de séance lors de cette 51<sup>ème</sup> réunion.
41. Les participants au Dialogue structuré sur le financement ont entendu des présentations concernant la situation actuelle du financement et les défis associés au financement durable de l'UBRAF, la manière dont les déficits de financement menacent la capacité de l'ONUSIDA à catalyser l'action pour mettre la riposte au SIDA sur les rails, les efforts entrepris par le Programme conjoint pour réduire les coûts et améliorer sa cohérence stratégique et sa coordination, et les récents contrôles de performance et évaluations externes qui ont confirmé le caractère axial du Programme conjoint pour une riposte mondiale efficace au SIDA. Les participants au dialogue structuré sur le financement ont également examiné les conclusions et les recommandations de l'Équipe spéciale.
42. Les participants au Dialogue structuré sur le financement ont souligné le rôle unique et indispensable que joue l'ONUSIDA dans la riposte mondiale au SIDA, et ont particulièrement apprécié l'appui technique du Programme conjoint et son leadership en matière de droits de l'homme, d'égalité des sexes, de santé et de droits sexuels et reproductifs, et de réponses inclusives qui répondent aux besoins des populations marginalisées.
43. Les membres du CCP ont exprimé leur engagement à travailler ensemble avec le Secrétariat et les Coparrainants pour combler le déficit de financement du Programme conjoint et mobiliser la totalité du financement annuel de 210 millions de dollars US approuvé pour l'UBRAF. L'ONUSIDA a été applaudi pour ses efforts d'amélioration de l'efficacité et encouragé à poursuivre son travail pour maximiser l'impact pour le financement limité. Les membres du CCP ont encouragé le Programme conjoint à poursuivre ses efforts pour présenter un dossier convaincant aux donateurs et pour élargir sa base de donateurs. Un soutien a été exprimé en faveur d'efforts immédiats pour mobiliser 35 millions de dollars US de financement de fin d'année en 2022. Les

participants ont également appelé à la solidarité permanente du CCP et à l'augmentation des contributions financières pour assurer un financement complet et durable de l'ONUSIDA. Tirer pleinement parti du soutien essentiel du Programme conjoint au Fonds mondial pour mobiliser des fonds pour le Programme conjoint a été cité comme une nécessité urgente.

Actions clés pour mettre en œuvre les recommandations de l'Équipe spéciale telles qu'approuvées par le Bureau du CCP

44. Après avoir examiné et approuvé les recommandations de l'Équipe spéciale, le Bureau du CCP a discuté des mesures nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations sur la situation du financement de l'ONUSIDA. Les actions de suivi nécessaires comprennent :

- Les demandes formelles adressées à tous les gouvernements donateurs sur le maintien de la contribution de base à l'UBRAF, notamment des accords / engagements pluriannuels à partir de 2023.
- La Directrice exécutive de l'ONUSIDA assurera le suivi des lettres officielles envoyées aux États membres actuels du CCP de l'ONUSIDA avec une demande de financement de fin d'année.
- La Directrice exécutive de l'ONUSIDA doit envoyer à tous les États membres des Nations Unies des lettres similaires pour demander des fonds pour la fin de l'année.
- Le Directeur exécutif de l'ONUSIDA et le Président du Comité des organismes Coparrainants (COC) cibleront les discussions avec 5 à 8 États membres qui sont des donateurs importants du Fonds mondial et dont les niveaux de financement à l'ONUSIDA sont disproportionnellement plus faibles.
- La Directrice exécutive de l'ONUSIDA doit approcher les États membres donateurs de l'ONUSIDA qui ont désigné des fonds de mise en réserve technique pour le Fonds mondial sur l'utilisation des fonds et l'utilisation de l'ONUSIDA comme partenaire technique dans l'exécution des fonds.
- La Directrice exécutive de l'ONUSIDA doit discuter avec le leadership du Fonds mondial du développement d'une nouvelle relation avec des obligations financières pour le financement complet de l'UBRAF, en tenant compte du rôle du Programme conjoint en tant que partenaire technique principal pour le VIH, la mobilisation communautaire, le genre et les droits de l'homme.
- Les pays et les partenaires doivent soutenir l'ONUSIDA dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint, y compris l'approche du secteur privé et des fondations.
- La Directrice exécutive de l'ONUSIDA, en collaboration avec le Président du Comité des organismes Coparrainants, discutera avec les gouvernements des pays du programme pour envisager des fonds de contrepartie provenant des ressources nationales afin d'augmenter les fonds disponibles pour les activités prioritaires dans le cadre de l'UBRAF
- Le Programme conjoint, au niveau des chefs d'agence et par l'intermédiaire du Comité des organismes Coparrainants, s'engage à mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint afin de garantir un UBRAF entièrement financé.

- Les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA, avec le soutien d'un groupe de travail, poursuivront les discussions concernant le financement de base et le financement complémentaire de l'UBRAF.

## Conclusion

45. L'insuffisance chronique du financement de base de l'UBRAF et le déficit de financement particulièrement grave en 2022 - 2023 menacent gravement la capacité du Programme conjoint à continuer de diriger la riposte mondiale au SIDA. Comme l'a demandé le CCP, l'Équipe spéciale a défini une série de mesures à court et à long terme pour placer le Programme conjoint sur une base financière fiable, afin de garantir sa capacité à catalyser les actions nécessaires pour mettre fin au SIDA en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030. Après étude et examen, le groupe de travail estime que ces mesures, prises ensemble, ont le potentiel de générer de nouvelles ressources pour le Programme conjoint, surtout si les membres du CCP soutiennent activement la mise en œuvre par le Secrétariat de sa nouvelle Stratégie de mobilisation des ressources du Programme conjoint pour 2022 - 2026.

## Points de décision proposés

Le Conseil de coordination du Programme est invité à :

46. *Prendre note* du rapport du Bureau du CCP et *accueillir* avec satisfaction le travail et les recommandations de l'Équipe spéciale informelle multipartite sur la situation du financement de l'ONUSIDA, tels qu'approuvée par le Bureau du CCP.
47. *Reconnaître* les efforts de la Directrice exécutive, conjointement avec le COC, et les progrès accomplis depuis la 50<sup>ème</sup> réunion du CCP dans la mise en œuvre de mesures et de solutions urgentes pour atténuer le risque de déficit immédiat du financement de base de l'UBRAF, y compris le développement d'une Stratégie ambitieuse de mobilisation des ressources du Programme conjoint.
48. En s'appuyant sur les travaux de l'Équipe spéciale, demande au Bureau du CCP de créer un groupe de travail du CCP pour soutenir la Directrice exécutive dans la mise en œuvre des recommandations présentées dans le rapport du Bureau (PCB/51/.....)
49. Demande à la Directrice exécutive de :
  - a. Poursuivre la mise en œuvre des recommandations sur la situation du financement de l'ONUSIDA formulées par le Bureau du CCP sur la base des recommandations de l'Équipe spéciale informelle multipartite ;
  - b. Dresser un rapport au CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA lors de la 52<sup>ème</sup> réunion du CCP, notamment sur les résultats du groupe de travail du CCP et les défis restants pour garantir un financement complet de l'UBRAF

[voir les annexes suivantes]

## Annexe 1

## Tableau consolidé avec les recommandations informelles de l'Équipe spéciale sur la situation du financement de l'ONUSIDA (situation immédiate et dans le long terme) et les actions proposées pour l'examen du Bureau du CCP

Mesure / Intervention	Court terme	À plus long terme	Actions proposées pour examen par le Bureau du CCP
<p><b>1. Gérer les fluctuations monétaires</b></p> <p><b>Fondement :</b> Pour atténuer les fluctuations des taux de change (couverture entre la majorité et la minorité des donateurs) et garantir un financement de base prévisible et stable.</p>	<p>1.1 Demander aux gouvernements donateurs d'augmenter le financement de 2022 et 2023 avec des fonds équivalents à la perte de fonds résultant de l'importante variation du taux de change</p> <p>1.2 instituer l'utilisation de taux de change préférentiels (déterminés par les gouvernements donateurs) pour réduire l'amortissement de la contribution annuelle</p>	<p>1.3 Demander aux donateurs de l'ONUSIDA d'adopter des engagements / accords de financement pluriannuels pour toute la période de la Stratégie pour l'un des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cycle budgétaire de 2 ans</li> <li>• Stratégie quinquennale UBRAF &amp; Global AIDS (2022-26)</li> <li>• Cycle triennal de reconstitution du Fonds mondial (2023-25)</li> </ul> <p>1.4 Instituer des Mémoires d'accord entre les gouvernements donateurs et l'ONUSIDA pour utiliser des taux de change préférentiels sur une base annuelle ou pluriannuelle</p>	<p>Les demandes formelles adressées à tous les gouvernements donateurs sur le maintien de la contribution de base à l'UBRAF, notamment des accords / engagements pluriannuels à partir de 2023.</p>
<p><b>2. Obligation de diligence en matière de gouvernance du CCP pour combler le déficit de financement urgent et la solidarité de financement à long terme</b></p> <p><b>Fondement :</b> Demande de fonds de fin d'année 2022 pour aider à combler le déficit de financement immédiat et assurer un financement prévisible et stable à long terme</p>	<p>2.1 Demander à 11 États membres du CCP donateurs d'augmenter la contribution pour 2022 de 1 million de dollars US ou plus par rapport à leur contribution actuelle prévue ou anticipée</p> <p>2.2 Demander à 11 États membres non donateurs de contribuer à hauteur de 500 000 dollars US pour les pays du programme PFR ou PFR-PRI, et à hauteur de 1 million de dollars US pour les autres pays UMIC et HIC</p> <p>2.3 Demander aux États membres observateurs du CCP de contribuer à hauteur de 500 000 à 1 million de dollars US</p>	<p>2.4 Demander à 11 États membres du CCP donateurs d'augmenter la contribution en cours à leur contribution actuelle prévue ou anticipée</p> <p>2.5 Demander à 11 États membres non donateurs PFR ou PFR-PRI de contribuer à l'UBRAF de base</p> <p>2.6 Demander à tous les États membres de contribuer à l'UBRAF sur une base annuelle en tenant compte du niveau des pourcentages évalués à l'OMS pour calculer leur « part équitable » des contributions de base au budget global de l'ONUSIDA tel qu'approuvé par ses membres.</p>	<p>La Directrice exécutive de l'ONUSIDA assurera le suivi des lettres officielles envoyées aux États membres actuels du CCP de l'ONUSIDA avec une demande de fonds pour la fin de l'année.</p> <p>La Directrice exécutive de l'ONUSIDA enverra à tous les États membres des Nations Unies des lettres similaires demandant des fonds pour la fin de l'année.</p>
<p><b>3. Co-investissement dans l'ONUSIDA et le Fonds mondial</b></p> <p><b>Fondement :</b> L'ONUSIDA est le principal partenaire technique du Fonds mondial pour le VIH, l'engagement communautaire, l'égalité des sexes et les droits de l'homme. Le sous-financement de l'ONUSIDA limite l'impact des</p>	<p>3.1 Accroître le profil du partenariat avec le Fonds mondial de l'ONUSIDA : Encourager les annonces des gouvernements donateurs lors de la 7<sup>ème</sup> Conférence de reconstitution du Fonds mondial sur la nécessité du partenariat institutionnel entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial</p> <p>3.2 Demander aux gouvernements donateurs de faire des annonces / engagements de financement simultanés pour l'ONUSIDA et le Fonds mondial lors de la 7<sup>ème</sup> Conférence de reconstitution des ressources</p>	<p>3.3 Demander aux gouvernements donateurs que les investissements dans l'ONUSIDA soient proportionnels aux investissements dans le Fonds mondial</p> <p>3.4 Accéder aux <b>fonds de mise en réserve technique du Fonds mondial auprès des pays donateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les pays donateurs disposant d'un financement de mise en réserve technique du Fonds mondial, chercher à donner la priorité à l'ONUSIDA en tant que bénéficiaire du financement lorsqu'il est le mieux placé pour fournir l'appui technique aux pays</li> <li>• Pour les pays donateurs qui ne sont pas en mesure de diriger les fonds de mise en réserve technique vers l'ONUSIDA à partir de leur contribution au Fonds mondial, fournir un financement supplémentaire à l'ONUSIDA pour le travail effectué pour soutenir les subventions du Fonds mondial dans les pays. <i>(Remarque : À titre indicatif, cela devrait représenter au moins 5 % de l'investissement des donateurs dans le Fonds mondial.)</i></li> </ul> <p>Remarque : 3.les points 3 et 3.4 peuvent se chevaucher ou se dupliquer</p>	<p>La Directrice exécutive de l'ONUSIDA et le président du COC doivent cibler les discussions avec 5 à 8 États membres qui sont d'importants donateurs du Fonds mondial et qui ont des niveaux de financement disproportionnellement plus faibles pour l'ONUSIDA.</p> <p>La Directrice exécutive de l'ONUSIDA doit approcher les États membres donateurs de l'ONUSIDA qui ont désigné des fonds de mise en réserve technique pour le Fonds mondial sur les utilisations des fonds et l'utilisation de l'ONUSIDA comme partenaire technique dans l'exécution des fonds.</p>

ressources du Fonds mondial		<p><b>3.5 Accéder directement au financement des ressources du Fonds mondial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un nouveau mécanisme de financement entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA fournissant 31 millions de dollars US par an au financement de base de l'ONUSIDA (UBRAF)</li> <li>• Élaborer un nouveau mécanisme de financement entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA afin de fournir des fonds pour soutenir la mise en œuvre des subventions aux pays (financement d'orientation hors-budget)</li> <li>• Élaborer un protocole d'accord avec le Fonds mondial pour qu'il serve de garant du budget de l'ONUSIDA afin de garantir que les écarts budgétaires soient couverts sur une base annuelle.</li> </ul> <p><b>3.6 Accès aux fonds via les subventions nationales du Fonds mondial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau des subventions individuelles par pays, l'ONUSIDA reçoit des fonds pour fournir un appui technique pour des champs d'action spécifiques déterminés par le bénéficiaire de la subvention.</li> </ul>	La Directrice exécutive de l'ONUSIDA doit discuter avec le leadership du Fonds mondial du développement d'une nouvelle relation avec des obligations financières pour la santé financière de l'ONUSIDA en tant que partenaire technique principal pour le VIH, la mobilisation communautaire, l'égalité des sexes et les droits de l'homme.
<p><b>4. Financement du secteur privé / des fondations</b></p> <p><b>Fondement :</b> Le secteur privé offre des possibilités uniques de faire correspondre le mandat institutionnel et / ou les besoins spécifiques du pays avec les intérêts du secteur privé</p>		<p>4.1 Développer des « demandes » spécifiques / ciblées auprès des fondations privées pour des financements de base ou des financements spécifiques qui font avancer les objectifs de l'UBRAF et les intérêts spécifiques des fondations. Envisager de mobiliser des ressources en se concentrant sur les niveaux central et national.</p> <p>4.2 Développer une liste ciblée d'entreprises privées dont la responsabilité sociale correspond aux domaines d'intérêt du programme UBRAF. Cibler des partenariats avec le secteur privé spécifiques à chaque pays.</p> <p>4.3 Rechercher un soutien en nature du secteur privé pour compenser les coûts de l'UBRAF</p>	Les pays et les partenaires doivent soutenir l'ONUSIDA dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources, y compris l'approche du secteur privé et des fondations.
<p><b>5. Correspondances financières nationales du Programme ONUSIDA</b></p> <p><b>Fondement :</b> Chercher à accroître le soutien et l'engagement des pays à l'égard de certains domaines de travail.</p>		5.1 Pour les activités de programme financées par les enveloppes nationales de l'ONUSIDA, rechercher des fonds de contrepartie auprès des ressources nationales afin d'augmenter les fonds disponibles pour les activités prioritaires dans le cadre de l'UBRAF.	La Directrice exécutive de l'ONUSIDA, en collaboration avec le Président du Comité des organismes coparrainants, discutera avec les gouvernements des pays du programme pour envisager des fonds de contrepartie provenant des ressources nationales afin d'augmenter les fonds disponibles pour les activités prioritaires dans le cadre de l'UBRAF
<p><b>6. Coparrainer la mobilisation des ressources</b></p> <p><b>Fondement :</b> Optimiser les atouts des Coparrainants dans le Programme commun</p>		<p>6.1 Pour les Coparrainants disposant d'un budget central important, élaborer une analyse de rentabilité / une proposition de valeur basée sur la stratégie de mobilisation des ressources pour augmenter le financement de l'allocation centrale de base des Coparrainants</p> <p>6.2 S'engager dans une collecte de fonds conjointe pour des domaines de programme spécifiques de l'UBRAF.</p>	Le Programme commun, au niveau des chefs d'agence et par l'intermédiaire du Comité des organismes coparrainants, s'engage à mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA pour garantir un financement complet de l'UBRAF.
<p><b>7. Soutien actif du CCP à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA</b></p> <p><b>Fondement :</b></p>		7.1 Soutenir pleinement et mettre en œuvre la stratégie de gestion des ressources naturelles et, surtout, continuer à développer les capacités du Secrétariat et des juges de paix pour mettre en œuvre la stratégie de gestion des ressources naturelles.	Les pays et les partenaires doivent soutenir l'ONUSIDA dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources.

<p>Les composantes de la Stratégie RM dépendent d'un investissement fort et cohérent des membres du CCP dans le Programme conjoint.</p>			
<p><b>8. Redéfinir les ressources de base et les autres ressources de l'ONUSIDA et le financement ciblé</b></p> <p><b>Fondement :</b> Trouver un équilibre entre les financements de base et les financements hors budget de base afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse de l'UBRAF</p>		<p>8.1 Redéfinir les paramètres de ce qui peut être inclus dans le financement hors budget de base.. Dans la mesure du possible, promouvoir un financement de base spécifié pour des activités programmatiques spécifiques au sein de l'UBRAF de base.</p> <p>8.2 Demander la transparence totale de toutes les ressources hors budget au sein du Secrétariat et des Coparrainants.</p> <p>8.3 Permettre aux donateurs des États membres de contribuer au Programme conjoint dans le but de soutenir financièrement des domaines programmatiques spécifiques au sein de l'UBRAF. Voir les engagements au-delà des fonds non affectés.</p>	<p>Les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA avec l'appui d'un groupe de travail vont poursuivre la discussion sur le financement de base et hors budget de l'UBRAF.</p>

## Annexe 2

### ÉQUIPE SPÉCIALE INFORMELLE MULTIPARTITE SUR LA SITUATION DU FINANCEMENT DE L'ONUSIDA

#### Rapport soumis au bureau du CCP sur les options pour résoudre la situation du financement de l'ONUSIDA (immédiat et à court terme) pour l'exercice biennal 2022 - 2023

#### Introduction

1. L'Équipe spéciale informelle multipartite chargée de fournir des recommandations au Bureau du CCP sur la situation du financement de l'ONUSIDA (immédiate et à court terme) soumet ce premier rapport de ses travaux. Conformément au [Point de décision 6.7 du CCP](#) et le [mandat des](#) Équipes de travail, ce premier rapport définit les options pour résoudre la crise immédiate de financement de l'ONUSIDA pour l'exercice 2022 - 2023.

#### Contexte

2. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) connaît une grave pénurie de son financement opérationnel de base, communément appelé UBRAF (Cadre unifié pour le budget, les résultats et la responsabilité). Par rapport à un niveau de financement complet de l'UBRAF de 210 millions de dollars US pour 2022, au 1<sup>er</sup> juin 2022, les contributions escomptées pour l'année ne devaient s'élever qu'à 162 millions de dollars US en raison d'une combinaison de facteurs, mais reflétant également les tendances de financement à plus long terme qui ont laissé l'UBRAF notablement sous-financé pendant un certain nombre d'années. Ces déficits ont freiné les opérations du Programme conjoint et, plus récemment, le Secrétariat n'a pas fourni le financement complet aux Coparrainants pour leur allocation annuelle de base de 2 millions de dollars US. Ces mêmes déficits de financement sont également liés à d'importantes contraintes financières au sein du Secrétariat, qui est en train de mettre en œuvre un réalignement de son personnel et de ses opérations pour s'aligner sur la nouvelle stratégie globale et réduire les coûts de fonctionnement.
3. Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA, lors de sa 50<sup>ème</sup> réunion en juin 2022, a pris note de la situation alarmante du financement du Programme conjoint et a réitéré ses engagements envers le travail de l'ONUSIDA. Le CCP a demandé au Bureau de convoquer d'urgence une Équipe spéciale informelle composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes afin d'explorer les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate. Le CCP a demandé au Bureau de faire rapport à l'ensemble du CCP par voie électronique avant le 30 juillet 2022 sur les résultats et les recommandations de ces discussions. Le CCP a en outre demandé au Bureau de se servir de l'Équipe spéciale informelle multipartite pour élaborer des recommandations, avant le Dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA à la fin du mois d'octobre 2022 et pour les soumettre à l'examen du CCP lors de sa réunion plénière de décembre 2022, en vue d'un financement durable basé sur le volontariat pour le Programme conjoint.
4. S'inspirant des expériences précédentes du Secrétariat en matière de création d'Équipes de travail, le [Bureau du CCP de l'ONUSIDA, le 28 juin 2022 | ONUSIDA](#), le CCP a élaboré un mandat et lancé un appel à candidatures auprès des différents groupes d'intérêt et des partenaires externes possédant une expertise et une expérience en matière de collecte de fonds. À la suite de l'appel ouvert à candidatures, le [Bureau du CCP de l'ONUSIDA 8 juillet 2022 | ONUSIDA](#) a sélectionné 18 membres pour participer à

l'Équipe spéciale informelle multipartite équilibrée sur le plan géographique et sur le plan du genre. ([Déclarations biographiques des membres du groupe de travail](#))

5. À ce jour, l'Équipe spéciale a tenu deux réunions virtuelles – la première le 15 juillet 2022, et la seconde le 21 juillet 2022 (*les liens vers les rapports de réunion seront ajoutés*). Lors de sa première réunion, l'Équipe spéciale a élu le Dr Mohamed Chakroun de Tunisie et Mme Julia Martin des États-Unis d'Amérique (USA) pour servir de co-présidents. L'Équipe spéciale a approuvé ses [modalités de travail](#).

Options pour faire face à la crise de financement immédiate du Programme commun

6. Au cours de ses deux réunions, l'Équipe spéciale a examiné en détail la crise de financement actuelle de l'ONUSIDA, notamment les graves conséquences sur la riposte au SIDA au sens large d'une incapacité à financer intégralement le Cadre unifié de budget, des résultats et de responsabilités de l'ONUSIDA (UBRAF) 2022 - 2026. L'Équipe spéciale a examiné une série d'options de mobilisation des ressources pour le Programme conjoint. Pour les options qu'elle a approuvées, l'Équipe spéciale a fait la distinction entre les options de durabilité à court et à long terme. Conformément au point de décision 6.7 du CCP et au mandat de l'Équipe spéciale, le présent rapport met en évidence les options de mobilisation des ressources que l'Équipe spéciale a approuvées et qui justifient une action immédiate pour résoudre la crise de financement à court terme du Programme conjoint, et en particulier pour aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF.

**Option 1 : Traiter l'impact des fluctuations monétaires sur le financement du Programme conjoint.**

7. Le Secrétariat a informé l'Équipe spéciale que les récentes fluctuations monétaires ont entraîné une perte de 12 millions de dollars US pour l'ONUSIDA. Il est possible de faire face aux fluctuations monétaires avec des accords pluriannuels, mais peu de donateurs en 2022 ont mis en place des accords pluriannuels. L'Équipe spéciale a approuvé deux options pour traiter l'impact des fluctuations monétaires :

**Option 1, 1 : Les gouvernements sont priés d'augmenter leurs engagements de financement prévus pour 2022 et 2023 en faveur du Programme conjoint avec des fonds équivalents à la perte de fonds résultant de la variation importante du taux de change (sous forme d'estimation ou de chiffres réels à la fin de l'exercice).**

**Option 1, 2 : Les donateurs de l'ONUSIDA envisagent l'utilisation d'un Protocole d'accord avec des taux de change préférentiels (déterminés par le donateur) avec le Programme conjoint.**

8. Il a été convenu que le Secrétariat préparera une lettre pour le 29 juillet demandant aux donateurs dont les contributions ont été affectées par les fluctuations monétaires de compenser la baisse de la valeur en dollars américains de leurs contributions. Il a également été convenu que les Pays-Bas et les États-Unis travailleront avec le Secrétariat pour programmer des appels avec ces donateurs afin de les encourager à aborder les effets des fluctuations monétaires.

**Option 2 : Promouvoir le co-investissement au Fonds mondial et au Programme commun**

9. Les membres de l'Équipe spéciale ont reconnu que l'ONUSIDA joue un rôle essentiel dans le soutien du Fonds mondial et des activités menées tout au long du cycle de subvention, notamment en créant des voies pour un engagement significatif auprès des communautés, l'élaboration de demandes de financement et le soutien à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. Ils ont noté que l'Équipe spéciale a souligné que 8 à 10 pays fournissent actuellement un financement important au Fonds mondial mais peu de financement au Programme conjoint. L'ONUSIDA ne reçoit actuellement aucun financement de base du Fonds mondial, bien qu'il reçoive un financement catalytique pour la fourniture de différentes formes d'appui technique dans le cadre d'initiatives stratégiques du Fonds mondial. Pour une action immédiate, le groupe de travail a approuvé deux options de mobilisation des ressources liées au co-investissement dans le Fonds mondial et le Programme commun.

**Option 2, 1 :** *Encourager les annonces simultanées de co-investissement au Programme conjoint et au Fonds mondial.*

10. L'Équipe spéciale recommande que le Programme conjoint demande aux pays d'annoncer leur soutien au Programme conjoint en même temps qu'ils annoncent leur contribution / promesse au Fonds mondial. Des annonces simultanées augmentent la visibilité du travail du Programme conjoint lors de la Septième reconstitution des ressources du Fonds mondial (19 - 21 septembre), lorsque la riposte au SIDA sera à nouveau sous les projecteurs de la communauté internationale, et rappelleront aux parties prenantes que la réussite du Fonds mondial repose sur un Programme conjoint sain et entièrement financé. Comme les pays prennent actuellement des décisions concernant les contributions au Fonds mondial pour la Septième reconstitution des ressources, le moment est bien choisi pour mettre en œuvre cette option. Une double annonce lors de la conférence de reconstitution pourrait être soit une nouvelle annonce sur le financement du Programme conjoint, soit un rappel et une mise en évidence de l'engagement de financement déjà pris en 2022. Dans les deux cas, une annonce donne de la visibilité à l'interconnexion du Fonds mondial et de l'ONUSIDA.

**Option 2.2 :** *Prendre des mesures immédiates pour encourager des contributions équilibrées tant au Fonds mondial qu'au Programme conjoint.*

11. Bien que l'Équipe spéciale ait convenu que la définition de la proportionnalité entre les contributions au Fonds mondial et au Programme conjoint nécessite une étude continue de la part de l'Équipe spéciale, des mesures spécifiques sont nécessaires pour mobiliser des fonds auprès des donateurs qui fournissent des fonds importants au Fonds mondial et des contributions limitées à l'ONUSIDA. Le groupe de travail recommande de s'adresser immédiatement aux pays qui apportent un soutien important au Fonds mondial mais un soutien moindre au Programme conjoint, en demandant à chacun de ces donateurs de l'ONUSIDA un financement immédiat supplémentaire de 3 millions de dollars US dans le cadre du Fonds de réserve de l'ONUSIDA pour aider à résoudre la crise de financement actuelle.

12. Remarque : Le programme à plus long terme consisterait à définir les niveaux optimaux de financement de l'ONUSIDA sur la base de potentielles approches : comparer les contributions de base à l'ONUSIDA et au Fonds mondial ; ou comparer le pourcentage de financement de l'UBRAF de chaque donateur en utilisant comme référence sa part évaluée des contributions à l'Organisation mondiale de la santé. Ces

travaux se poursuivront en septembre / octobre 2022.

13. Il a été convenu qu'au point 2.1, le personnel du Fonds mondial et du Secrétariat de l'ONUSIDA identifieraient conjointement les pays suivants : les pays qui n'ont ni annoncé leur contribution au Fonds mondial, ni contribué à l'ONUSIDA (possibilité d'une nouvelle annonce conjointe) ; les pays qui ont déjà contribué à l'ONUSIDA mais qui, lors de la Septième reconstitution des ressources du Fonds mondial, pourraient être invités à souligner la contribution de l'ONUSIDA lorsqu'ils s'expriment ou font leur annonce au Fonds mondial.
14. Il a été convenu, au point 2.2, de mener des actions immédiates et spécifiques de sensibilisation et de mobilisation des ressources auprès des 8 à 10 donateurs, en reconnaissant que ce dialogue pourrait se prolonger au-delà de la date de la Septième reconstitution des ressources.

**Option 3 : Renforcer la solidarité et l'engagement du CCP.**

15. Tous les États membres se sont engagés à respecter la mission et l'objectif du Programme conjoint et ont approuvé l'UBRAF 2022 - 2026. Pas tous [vingt-deux États membres du CCP](#) contribuent actuellement à l'UBRAF. Des développements récents, tels que la Déclaration politique 2021 et la transformation de la culture au sein de l'ONUSIDA, offrent la possibilité de rechercher de nouveaux donateurs et de regagner le terrain perdu avec certains donateurs plus anciens pour aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF. À cet égard, l'annonce récente du Royaume-Uni de rétablir une partie du financement de l'ONUSIDA qui avait été précédemment réduit est une nouvelle promesse. Pour profiter de cet élan, le groupe de travail approuve deux options de financement spécifiques.

**Option 3, 1 : Il est demandé à chacun des 11 États membres du CCP donateurs<sup>1</sup>(2022) d'augmenter son engagement volontaire en faveur du Programme conjoint UBRAF.**

16. Si chaque membre actuel du CCP des 11 pays donateurs augmentait sa contribution à l'ONUSIDA d'un million de dollars US, un financement supplémentaire de 11 millions de dollars US serait généré pour aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF. Remarque : Les 11 pays seront croisés avec les pays identifiés au point 2.2 (donateurs du Fonds mondial) et une seule demande de ressources supplémentaires sera faite.

**Option 3.2 : Pour les 11 autres États membres actuels du CCP<sup>2</sup> : les membres du CCP qualifiés de PFR3 et de PFR-PRI4 sont priés de contribuer à hauteur de 500 000 dollars US au Programme conjoint, et ceux qui sont des PIM-PRI5 et des PFR-PRI sont priés de contribuer à hauteur de 1 million de dollars US au Programme conjoint.**

17. Le Secrétariat prévoit que le renforcement de la mobilisation des ressources auprès des pays du Programme pourrait générer 3 millions de dollars US pour atténuer la crise de financement actuelle en aidant à combler le déficit de financement de l'UBRAF.
18. Pour mettre en œuvre les options 3.1 et 3.2, le groupe de travail a demandé au Secrétariat de produire deux séries de lettres - l'une adressée aux membres donateurs du CCP et aux membres du CCP se qualifiant comme UMIC et HIC demandant à chacun une augmentation / première contribution d'au moins 1 million de dollars US au Programme conjoint, et une autre adressée aux pays du programme LMIC pour qu'ils contribuent à hauteur de 500 000 dollars US à l'appui du Programme conjoint. Les coprésidents de

l'Équipe spéciale travailleront ensuite avec le Secrétariat pour programmer des appels avec les pays (y compris plusieurs pays en même temps, le cas échéant) pour expliquer et faire cette demande.

#### Autres travaux prévus par l'Équipe spéciale

19. L'Équipe spéciale tiendra deux réunions hybrides supplémentaires à l'automne, afin d'élaborer des recommandations pour la durabilité à plus long terme du Programme conjoint avant le dialogue structuré sur le financement d'octobre. L'Équipe spéciale poursuivra les discussions sur les différentes options qui ont été discutées lors de ses deux premières réunions et qui ont été jugées prometteuses mais pas mûres pour une recommandation immédiate et réalisable. Il s'agit notamment de diverses propositions visant à améliorer la canalisation Le financement du Programme conjoint pour l'appui technique substantiel qu'il fournit aux programmes du Fonds mondial, l'exploration des discussions pour que le Fonds mondial agisse en tant que « garant » d'un UBRAF entièrement financé, et diverses options pour augmenter les engagements de financement de l'ONUSIDA par les sociétés de programme. En outre, l'Équipe spéciale analysera d'autres stratégies possibles pour un financement durable à plus long terme, y compris la possibilité de recruter de nouveaux donateurs parmi les gouvernements, les fondations et le secteur privé ; des partenariats innovants pour améliorer la collaboration entre les principales parties prenantes de la riposte au VIH ; une justification des investissements, notamment par des propositions de valeur convaincantes ; un engagement auprès des Coparrainants afin d'explorer la possibilité de transférer leurs ressources internes pour financer l'UBRAF ; des approches conjointes pour la mobilisation des ressources parmi les membres du CCP et l'exploitation totale de la voix des ambassadeurs, des célébrités et des personnes influentes de l'ONUSIDA ; et une garantie d'une communication opportune et de qualité sur le rendement des investissements de l'ONUSIDA.

*[Fin du document]*

---

1 Canada, Chine, Allemagne, Japon, Pays-Bas, Norvège, Fédération de Russie, Suisse, Thaïlande, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

2 Bélarus, Botswana, Iran (République islamique), Cameroun, Côte d'Ivoire, République dominicaine, El Salvador, Guyana, Inde, Kenya, Tunisie.

3 Voir la Banque mondiale <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-groupes-de-prêt>.

4 Notez qu'aucun des membres actuels du CCP ne fait partie de la catégorie des PFR, les pays PFR-PRI actuellement membres du CCP

comprennent le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Salvador, l'Inde, l'Iran, le Kenya et la Tunisie.

5 Notez que les membres actuels du CCP qui se qualifient comme UMIC sont le Bélarus, le Botswana, la République dominicaine, la Guyane, la Thaïlande et la Fédération de Russie

## Annexe 3

### Mandat

#### **L'Équipe spéciale informelle multipartite chargée de fournir des recommandations au Bureau sur la situation du financement de l'ONUSIDA (situation immédiate et dans le long terme)**

#### Contexte

1. Dans son rapport à la 50<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP) en juin 2022, la Directrice exécutive du Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH / SIDA (ONUSIDA) a souligné au Conseil que, alors que le CCP avait approuvé le nouveau Cadre unifié pour le budget, les résultats et la responsabilité (UBRAF) en 2021 avec le seuil de 210 millions de dollars US par an, les projections actuelles estiment que, en raison de la baisse des contributions, des fluctuations monétaires et de certaines réaffectations annoncées et prévues de l'aide publique au développement (APD), un chiffre de 157 millions de dollars US pour 2022 est probable. Elle a souligné qu'une diminution avait déjà été observée par rapport à la dernière période biennale après une période de budgets stables et un effort constant d'efficacité et de maîtrise des coûts.
2. La Directrice exécutive a souligné que cette situation n'était pas viable et que l'absence de financement prévisible et durable pour l'UBRAF mettait en péril les réalisations des dernières décennies.
3. Pour 2022, l'ONUSIDA est confronté à un écart de 50 millions de dollars US par rapport au seuil supérieur de 210 millions de dollars US approuvés par le CCP pour l'UBRAF, et de quelque 30 millions de dollars US par rapport aux investissements et dépenses de l'ONUSIDA en 2021. Bien que cela ne représente qu'une infime partie des 21 milliards de dollars US disponibles chaque année pour la riposte au VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire, pour le Programme conjoint, ses pays et ses partenaires, cet écart est extrêmement important et menace le travail de base du Programme conjoint. Les pays et les organisations de la société civile ont souligné le rôle central de l'ONUSIDA qui réunit leurs gouvernements avec le Fonds mondial, le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le SIDA (PEPFAR), les partenaires de la société civile et les communautés pour faire en sorte que leurs réponses soient bien coordonnées, efficaces, qu'elles s'attaquent à l'épidémie là où elle a le plus d'impact et qu'elles soient fondées sur des données probantes.
4. Lors de cette même réunion du Conseil, la Directrice exécutive de l'ONUSIDA a exprimé sa gratitude envers les donateurs qui travaillent ensemble à un effort collectif pour combler ce déficit de financement, notamment pour des promesses fermes de maintien du niveau de leurs contributions de base 2021 en monnaie locale de la part du Danemark, du Luxembourg et de la Norvège pour un total de 17,1 millions de dollars US, ce qui porte les contributions reçues à ce jour pour le budget de base à 60,2 millions de dollars US. Le gouvernement des États-Unis a également poursuivi son leadership et son soutien généreux au Programme conjoint, avec une

augmentation prévue de 5 millions de dollars US, pour un total de 50 millions de dollars US. Elle a souligné que la crise économique actuelle et les dernières perspectives de ressources de l'ONUSIDA sont très préoccupantes. Elle a ajouté que les nouvelles réductions et l'imprévisibilité qui les accompagnent entraveront la capacité du Programme conjoint à atteindre les objectifs de la stratégie mondiale de lutte contre le SIDA 2021 - 2026. Le déficit de financement aura également un impact négatif sur les réponses nationales (qui ne sont déjà pas sur la bonne voie) et compromettra la réalisation des principaux jalons et objectifs.

5. Lors de la 50<sup>ème</sup> réunion du CCP, le Commissaire aux comptes et le Comité consultatif indépendant pour le contrôle externe (IEOAC) ont également alerté le CCP sur la situation financière précaire et l'importance d'un financement durable pour que le Programme conjoint de l'ONUSIDA puisse continuer à fonctionner.
6. Lors de la 50<sup>ème</sup> session du Conseil de Coordination du Programme<sup>11</sup>, le Conseil a pris note de la situation alarmante du financement du Programme conjoint et a réitéré sa pleine confiance et ses engagements envers le travail de l'ONUSIDA. Compte tenu de la situation urgente en matière de financement, le CCP a demandé au Bureau du CCP de réunir d'urgence une Équipe spéciale informelle multipartite inclusive composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022 - 2023 et de rendre compte au CCP par voie électronique avant le 30 juillet 2022 des résultats et des recommandations de ces discussions. En outre, le CCP a demandé au Bureau d'utiliser l'Équipe spéciale informelle multipartite pour, avant le dialogue structuré de l'ONUSIDA à la fin du mois d'octobre 2022, élaborer des recommandations sur le financement durable basé sur le volontariat de l'UBRAF, à présenter et à discuter lors de la réunion du CCP de décembre 2022.

#### Composition de l'Équipe spéciale

7. Sur la base des expériences précédentes du Secrétariat en matière de création d'Équipes de travail et conformément à la décision 6.7 de la 50<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, la composition du groupe de travail sera équilibrée du point de vue géographique et du point de vue du genre et ne comprendra pas plus de 15 membres. Elle sera ouverte à tous les membres du CCP, aux observateurs, aux coparrainants, à la délégation des ONG du CCP et aux autres parties prenantes. Processus de mise en place de l'Équipe spéciale
8. Le Bureau du CCP, soutenu par le Secrétariat de l'ONUSIDA, facilitera la mise en place de l'Équipe spéciale informelle multipartite en élaborant un mandat et en lançant un appel à candidatures auprès des différents groupes d'intérêt et des partenaires externes possédant une expertise et une expérience en matière de collecte de fonds. Il est recommandé aux membres de l'Équipe spéciale informelle multipartite de posséder les compétences et l'expérience suivantes :
  - Bonne compréhension des questions liées au VIH, à la santé et/ou au développement et connaissance du travail du Secrétariat et des

---

<sup>1</sup> [https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50\\_Decisions](https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/PCB50_Decisions)

Coparrainants de l'ONUSIDA, aux niveaux national, régional et / ou mondial ;

- Excellente connaissance et compréhension et/ou expérience de l'architecture de financement internationale et/ou nationale pour les réponses au VIH / santé ;
- Expertise et expérience en matière de mobilisation des ressources ;
- Compréhension du principe GIPA (Greater Involvement of People Living with HIV/AIDS) et de son application dans les réponses nationales au VIH ;
- Connaissance pratique de l'anglais et/ou du français (les deux langues de travail officielles de l'ONUSIDA - l'interprétation sera assurée si nécessaire).

9. Le Bureau du CCP sélectionnera la composition finale de l'Équipe spéciale et communiquera cette liste aux parties prenantes du CCP. L'Équipe spéciale élit des coprésidents parmi ses membres et définit les modalités de travail.

10. L'Équipe spéciale doit être composée de 15 membres au maximum, avec une expérience variable, afin d'être efficace dans la présentation de recommandations urgentes au Bureau du CCP. L'Équipe spéciale devrait terminer ses travaux d'ici la fin de l'année 2022.

#### CADRE DE TRAVAIL

- Discuter des options et des actions pour résoudre la crise de financement immédiate pour la période 2022 - 2023 et fournir des recommandations au Bureau du CCP sur ces discussions. Ces recommandations seront ensuite communiquées au CCP par voie électronique par le Bureau du CCP.
- Élaborer des recommandations, avant le dialogue structuré sur le financement, sur le financement durable de l'UBRAF basé sur le volontariat, à présenter et à discuter lors du CCP de décembre 2022.

#### LE RÔLE DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE INFORMELLE MULTIPARTIES

##### **Modalités de travail proposées pour le groupe de travail**

- Possibilité de quatre réunions hybrides qui se tiendront à Genève, en Suisse (les réunions peuvent être tenues virtuellement si les circonstances extérieures l'exigent). Compte tenu de la brièveté du délai, les participants présents à Genève seront invités à participer en personne. Ceux qui ne sont pas à Genève seront invités à participer virtuellement.
- Communication par e-mail, vidéoconférence, appels
- Réunions du Bureau du CCP

##### Produits livrables

- Rapport sur les options pour résoudre la crise immédiate de financement de l'ONUSIDA pour l'exercice biennal 2022 - 2023 soumis par voie électronique au CCP avant le 30 juillet 2022
- Développer des recommandations sur le financement durable basé sur le volontariat de l'UBRAF et les soumettre au CCP lors de la réunion du CCP de décembre 2022

## I. Calendrier proposé

Calendrier	Actions :
28 juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion du Bureau du CCP afin d'examiner et de finaliser les termes de référence du groupe d'évaluation de l'impact sur l'Environnement Équipe spéciale</li> </ul>
30 juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à manifestation d'intérêt diffusé aux parties prenantes du CCP</li> </ul>
07 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manifestations d'intérêt soumises au Bureau du PCB pour examen et établissement</li> </ul>
08 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion du Bureau du CCP pour finaliser la mise en place de l'Équipe spéciale (à confirmer)</li> </ul>
15 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Première réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des recommandations sur les options pour résoudre la crise immédiate de financement</li> </ul>
21 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deuxième réunion de l'Équipe spéciale chargée d'élaborer des recommandations sur les options permettant de résoudre les problèmes immédiats Crise de financement</li> </ul>
22 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les co-présidents de l'Équipe spéciale soumettent les recommandations de l'Équipe spéciale au bureau du PCB</li> </ul>
25 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion du bureau du CCP pour finaliser les recommandations à l'intention de l'ensemble du CCP</li> </ul>
30 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport final soumis au CCP élargi par voie électronique par le CCP Bureau</li> </ul>
Septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Troisième réunion de l'Équipe spéciale en vue du dialogue sur le financement structuré</li> </ul>
Octobre 2022.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quatrième réunion de l'Équipe spéciale avec soumission électronique des recommandations au Bureau du CCP avant la réunion structurée Dialogue sur le financement</li> </ul>
Fin octobre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dialogue structuré sur le financement</li> </ul>
Novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du rapport final de l'Équipe spéciale pour la réunion du CCP de décembre :</li> </ul>

Novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion du Bureau du CCP sur le prochain rapport de l'Équipe spéciale pour le PCB (à confirmer)</li> </ul>
---------------	---

## II. Budget prévisionnel

Élé ment	Coût estimé (\$US)
4 réunions hybrides (option en personne pour Genève) et virtuels pour ceux qui ne sont pas à Genève)	Couvert par le personnel de base du Secrétariat
Rédacteur de rapport indépendant (10 jours)	6 500 \$ US
Tout autre coût nécessaire	À confirmer
<b>Total</b>	<b>6 500 \$ US</b>